

Publications économiques et financières



Conjoncture économique

N° 425 / Janvier 2025

PANORAMA DE WALLIS-ET-FUTUNA

Caractéristiques structurelles

Chef-lieu du Territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud ; Paris à 16 000 km, Suva à 780 km; Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (XPF) - 1 000 F CFP = 8,38 €
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Rang mondial IDH, 2005	53
Représentation nationale	Un député, un sénateur, un représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Un Préfet, Administrateur supérieur du Territoire

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des Austronésiens qui colonisent vers 1 500 av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prennent possession de l'île d'Uvea au XV^{ème} siècle, tandis que les Samoans s'imposent à Futuna au XVII^{ème} siècle.

En 1616, les navigateurs néerlandais Jacob Le Maire et Willem Schouten explorent pour la première fois Futuna et Alofi et les baptisent « les îles Horn ». En 1767, le navigateur anglais Samuel Wallis explore Uvea et donne son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifie avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia est ratifiée en 1887 pour Wallis et Futuna séparément, puis en 1888 pour le protectorat unifié des deux îles.

En 1942, Wallis est utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installent sur l'île qui connaît alors une période d'abondance. L'après-guerre est marquée par la crise économique et l'instabilité politique.

En 1959, la population de l'archipel adopte par référendum le statut de Territoire d'outre-mer. La loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 fixe le statut du Territoire, qui a peu évolué depuis.

Organisation actuelle

En 2003, l'archipel devient une Collectivité d'outre-mer à statut particulier sans que le statut de 1961 soit modifié. En plus des institutions propres à la République, ce dernier reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- L'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif de la collectivité. Il est représenté à Futuna par un délégué désigné par arrêté ;

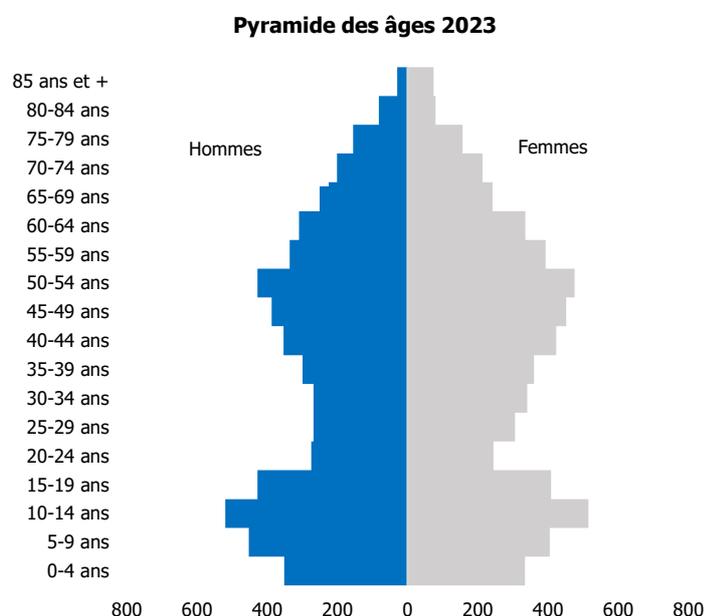
- L'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation de l'Administrateur supérieur ;
- Trois circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), et dont l'Administrateur supérieur est le chef ;
- Les chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les questions foncières et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

Population

Wallis-et-Futuna compte 11 151 habitants au 24 juillet 2023. La population a diminué de 3,6 % entre 2018 et 2023, soit une baisse moyenne annuelle de la population de 0,7 % sur la période, rythme moindre que durant la période 2013-2018 durant laquelle la baisse était de 1,1 %.

Cette diminution s'explique par la forte émigration des jeunes âgés de 20 à 35 ans et par une baisse de la natalité. Ces facteurs, combinés à la progression de l'espérance de vie à la naissance (78,4 ans en 2023), entraînent un vieillissement de la population. Ainsi, l'âge médian est passé de 35 ans à 38 ans entre 2018 et 2023.

Indicateurs démographiques	Wallis-et-Futuna ⁽¹⁾	France ⁽²⁾
Population (France : en millions)	11 151	68,1
Population à Wallis	8 088	
Population à Futuna	3 063	
Part des moins de 20 ans (%)	30,6	23,01
Part des 20-59 ans (%)	50,3	49,0
Part des 60 ans et plus (%)	19,1	28
Densité de population (hab/km ²)	78	120,45 ⁽³⁾
Taux de croissance annuel moyen (% , 2019-2023)	-14,0	0,3
Taux de natalité (‰)	10,3	9,9
Taux de mortalité (‰)	6,4	9,2
Taux de mortalité infantile (‰)	n.d.	4
Indice conjoncturel de fécondité	1,7	1,67
Espérance de vie des hommes à la naissance (années)	75,7	80
Espérance de vie des femmes à la naissance (années)	81,1	85,7



(1) Recensement STSEE, données à juillet 2023 (2) Bilan démographique de l'Insee 2023 ; (3) France métropolitaine n.d. : non disponible

Sources : Service Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques (STSEE), Insee

Source: STSEE

Économie

L'économie de Wallis-et-Futuna est principalement soutenue par le secteur administratif qui concentre plus de la moitié de la création de richesses. Le secteur du commerce constitue également un secteur-clé pour le territoire. Il est tiré par la consommation des ménages et concentre plus d'un tiers des employés du secteur privé déclarés à la Caisse des prestations sociales de Wallis-et-Futuna.

Principaux indicateurs économiques	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
PIB (milliards de F CFP, 2019)	22,6 ⁽²⁾	336 724
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2019)	2 026 ⁽²⁾	4 925
Part des administrations publiques dans le PIB (% , 2023)	73,0 ⁽²⁾	57,0
Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 2023)	20,3	-

(1) Les comptes de la Nation en 2023, INSEE ; (2) Estimation.

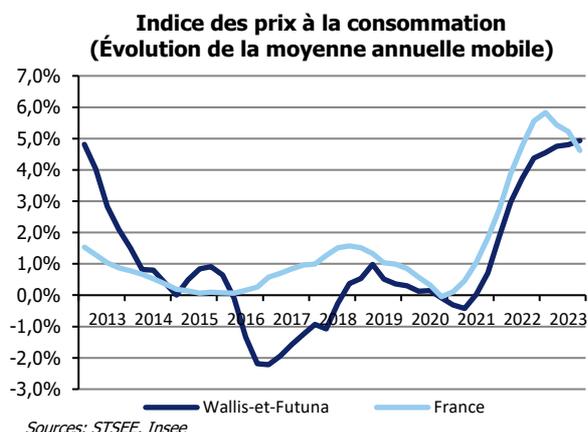
Sources : CEROM, DFIP de Wallis-et-Futuna, Insee

Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement des marchés potentiels. En l'absence d'impôts sur le revenu des personnes physiques et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du territoire. En 2023, les recettes douanières représentent 70,5 % des recettes fiscales de l'archipel, en léger retrait par rapport à la moyenne de la période 2012-2022 (73 %). Les impôts directs et les taxes diverses (respectivement 8,5 % et 0,4 % en 2023, 8,6 % et 0,5 % en moyenne sur la période) constituent le reste des recettes budgétaires.

Inflation

L'indice des prix à la consommation (IPC) global a connu une hausse soutenue en 2022 et 2023 (+4,4 % puis +4,9 % en moyenne annuelle), avant de ralentir au début de l'année 2024. Lors de la dernière décennie l'inflation a alterné périodes de forte hausse ; atteignant 5 % en 2012 ; et de croissance modérée ; s'établissant sous le niveau hexagonal de 2016 à 2020.

L'évolution des prix en France hexagonale et la variation des cours des produits énergétiques affectent l'inflation du territoire. L'alignement des tarifs de l'électricité sur le territoire avec ceux de l'Hexagone a orienté l'IPC à la baisse de 2016 à 2020, avant que les prix des carburants n'inversent cette tendance de 2021 à 2023. Depuis 2023, l'augmentation des prix des biens alimentaires et des services contribue également à cette hausse.

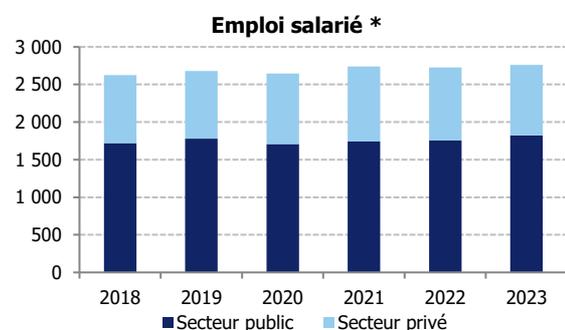


Au titre des dispositions de la loi relative à la régulation économique d'outre-mer, dite « loi contre la vie chère¹ », l'État et les principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement du Territoire signent chaque année un accord de modération du prix de produits de grande consommation. Ce « bouclier qualité prix » modère en 2023 les prix de 83 produits, pour un coût global de 103 225 francs CFP. Cette mesure concernait un panier de 11 produits, pour 9 200 francs CFP, à son lancement en 2013.

Activité et emploi

Le taux d'activité à Wallis-et-Futuna s'établit en 2023 à 65,5 % de la population en âge de travailler (après 47,0 % en 2018 et 49,6 % en 2013), soit un niveau comparable à celui des autres collectivités du Pacifique (66,0 % en Nouvelle-Calédonie en 2022 et 61,0 % en Polynésie française en 2023²). Le chômage sur le Territoire est également comparable à ces deux régions avec un taux de 8,2 %, contre 10,9 % en Nouvelle-Calédonie (2022) et 8,5 % en Polynésie française (2023).

En juin 2023, on dénombre 2 771 salariés déclarés. La part du secteur public dans l'emploi est en légère hausse par rapport aux années précédentes avec deux tiers (66 %) des salariés déclarés employés dans le secteur public ou semi-public (cette augmentation est en partie due à la prise en compte de nouvelles déclarations). En longue période, on observe que l'emploi privé a légèrement augmenté sur les cinq dernières années même s'il diminue depuis un pic à 998 salariés en juin 2021. Entre 2018 et 2023, l'emploi public déclaré localement est en baisse (-6,3 %), alors qu'il avait cru entre 2013 et 2018 (+6,1 %).



	2013	2018	2023	2018/ 2013 ⁽¹⁾	2023/ 2018 ⁽¹⁾
Emploi total	2 529	2 643	2 771	0,9%	1,0%
Industrie /agriculture	98	102	84	0,8%	-3,8%
BTP	134	69	138	-12,4%	14,9%
Commerce	291	304	383	0,9%	4,7%
Services marchands	348	446	343	5,1%	-5,1%
Services non marchands	1 658	1 722	1 823	0,8%	1,2%

(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : CPSWF, Administration supérieure

* Emploi déclaré à la CPSWF en moyenne annuelle + Fonctionnaires d'État

Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat, Tribunal, Police aux frontières, Gendarmerie, Aviation civile

¹ Loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012, publiée au Journal officiel de Wallis-et-Futuna du 21 novembre 2012.

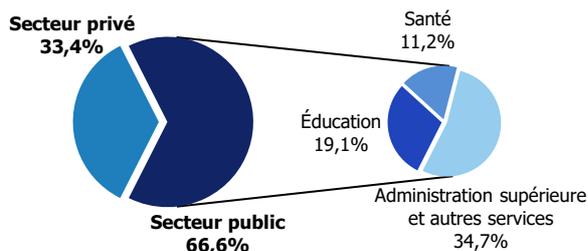
² Les données pour Wallis étant déclaratives et faute de statistiques standardisées, les statistiques sont à comparer avec précautions.

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (66,6 % des salariés déclarés). L'éducation concentre 19,1 % de l'ensemble des salariés et plus de la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose entièrement le système de santé, emploie 11,2 % du total des salariés déclarés. En 2023, la contribution de l'État au financement de l'économie locale s'élève à 20,3 milliards de francs CFP après une moyenne de 19,7 milliards sur la période 2020-2022 et 13,7 milliards durant la période 2013-2019. Cette hausse, amorcée en 2017 avec 1 milliard de plus que l'année précédente, s'est accrue en 2021 avec 4,2 milliards de plus qu'en 2020. Depuis 2022, les dépenses ont néanmoins légèrement baissé pour se stabiliser autour de 20 milliards de francs CFP.

Les dépenses de personnel qui correspondent au paiement des salaires des fonctionnaires d'État, représentent désormais 55,0 % des transferts de l'État sur le Territoire, un niveau en nette hausse avec la fin de la dotation exceptionnelle pour faire face à la crise sanitaire (qui avait principalement impacté les dépenses hors-personnels). La commande publique continue de bénéficier au secteur du BTP avec un nombre conséquent de projets qui se poursuivent en 2024 parmi lesquels : la construction de l'annexe de l'Administration Supérieure, la construction d'une cité administrative à Futuna, le déplacement du service des postes et télécommunications (SPT) hors de la zone à risque tsunami.

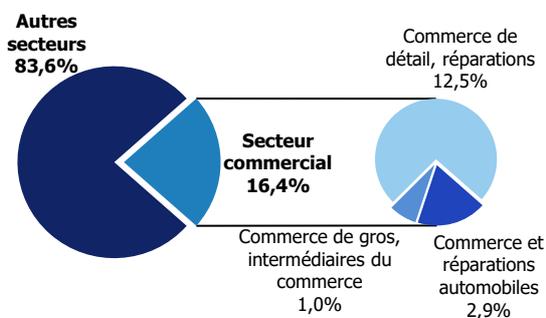
À fin 2023, on décompte 191 entreprises patentées dans le secteur du commerce (16,9 % du total) et 349 entreprises dans celui des services marchands (30,0 % du total). La part de ces deux secteurs dans le nombre total d'entreprises privées représente 46,4 %. Moteurs de l'économie privée, le secteur commercial et celui des services marchands représentent plus d'un quart de l'emploi du Territoire sur longue période (26,6 % en 2011, 35,5 % en 2016 et 26,8 % en 2021). Plus précisément, en 2023³, le commerce emploie 402 personnes tandis que les services marchands regroupent 362 personnes, soit respectivement 14,1 % et 12,7 % de l'ensemble des salariés (déclarés à la CPSWF et fonctionnaires d'État). Ces deux secteurs réunis concentrent 76,9 % des effectifs déclarés du secteur privé (40,4 % pour le commerce et 36,4 % pour les services marchands). L'économie wallisienne est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure, ce qui explique la prépondérance de ces secteurs dans l'activité du secteur privé.

Poids du secteur public dans l'emploi en 2023



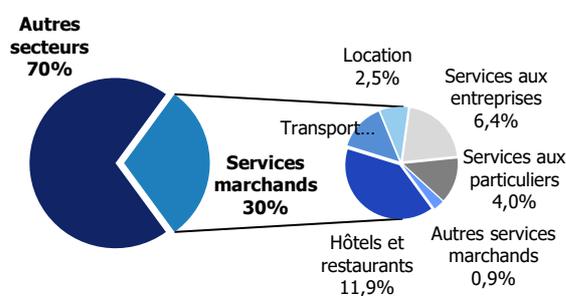
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-rectorat, Agence de santé, Tribunal, Police aux Frontières, Gendarmerie, Aviation civile

Répartition des entreprises du secteur du commerce



Source : Service des Contributions diverses

Répartition des entreprises du secteur des services marchands



Source : Service des Contributions diverses

Échanges extérieurs

Wallis-et-Futuna exporte peu et s'approvisionne en grande partie à l'extérieur. Son premier fournisseur est la France métropolitaine, en dépit de son éloignement géographique et d'une part parfois fluctuante dans les importations du Territoire (27,5 % en 2011, 20,1 % en 2016 et 24,1 % en 2023). Singapour passe du cinquième au second rang des fournisseurs en 2022, à la faveur de la hausse des cours du pétrole. La Nouvelle-Calédonie complète le trio de tête, à la faveur d'une importante progression depuis 2011 (4,7 % en 2011, 13,5 % en 2023). Les parts de marché de l'Union européenne et de la Nouvelle-Zélande, quatrième et cinquième fournisseurs du Territoire, connaissent une contraction en 2023, s'établissant à 7,8 % et 6,9 % respectivement. Ces deux partenaires connaissent toutefois des évolutions contrastées, entre augmentation substantielle depuis 2011 pour l'Union européenne et baisse tendancielle depuis 2014 pour la Nouvelle-Zélande. Malgré sa proximité, Fidji n'est que le sixième fournisseur du Territoire, avec 6,5 % des parts de marché en 2023.

³ Données au 30/06/2023

Les importations connaissent une forte hausse en valeur au cours des dix dernières années, sans que leur structure n'en soit substantiellement modifiée. Les importations de biens de consommation non durables augmentent et restent en première position avec 33 % du total. Les importations de biens d'investissement sont en légère baisse, de 28 % en 2013 à 25 % dix ans plus tard, de même que les importations de produits énergétiques, de 19 % en 2011 à 14 % en 2021. Seul poste sensiblement modifié, les importations de biens de consommation durable ont été divisées par deux en valeur et ne représentent plus que 4 % du total.

Importations en valeur (millions de F CFP) et en part du total (%)	2013		2018		2023	
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part
Biens d'investissements	1 640	28%	1466	26%	2642	25%
Biens de consommation durables	883	15%	968	17%	425	4%
Biens de consommation non durables	920	16%	811	14%	3525	33%
Énergie	1 104	19%	905	16%	1522	14%
Biens intermédiaires	808	14%	783	14%	2215	21%
Autres importations	455	8%	593	10%	245	2%
Total	5 923	100%	5 526	100%	10 574	100%

Sources : Service des Douanes, IEOM

Secteur bancaire

Une seule banque commerciale est implantée sur l'archipel depuis 1991, la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF)⁴. La Direction des finances publiques des îles Wallis-et-Futuna assure encore parallèlement quelques services bancaires aux particuliers tant à Wallis qu'à Futuna. Sa mission de tenue de comptes de dépôt de fonds de particuliers, exercée à titre dérogatoire depuis 2001, tend à se réduire, avec une gestion extinctive de ces fonds. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et des banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

Indicateurs monétaires et financiers	2013	2018	2023
Masse monétaire (millions de F CFP)	7 347	7 310	11 016
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 628	2 781	5 754
Nombre d'habitants par guichet bancaire	3 638	3 855	3 563
Nombre d'habitants par guichet automatique	11 387	6 034	3 717
Nombre de comptes de dépôts à vue par habitant	0,45	0,42	0,43
Actifs financiers des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	5 189	5 041	7 122
Encours sains des agents économiques ¹ (millions de F CFP)	1 846	1 916	2 991
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	10,1	3,0	1,6

(1) Au près des établissements de crédits locaux.

Source : IEOM

Au 31 décembre 2023, l'**encours des actifs financiers** détenus par les agents économiques du Territoire est en baisse de 2,2 % sur un an, due à la baisse des actifs des ménages (-12,4 %) et des entreprises (-10,0 %) et malgré l'augmentation des encours des collectivités locales (+101,2 %). Malgré le contexte de hausse des taux en 2023, les dépôts à vue restent globalement stables sur un an (-1,0 %) à 6,3 milliards de francs CFP et les placements liquides ou à court terme diminuent de -13,2 %, après une collecte record en 2022. Les livrets ordinaires, détenus par les ménages remontent légèrement (+3,8 %). L'épargne de long terme s'établit à 926 millions de francs CFP, en hausse de 0,6 % par rapport à 2022 et est détenue à 100 % par les ménages sous forme de contrats d'assurance-vie.

À fin 2023, l'**encours sain des crédits** accordés s'élève à 6,1 milliards de francs CFP (35 % de cet encours est accordé aux entreprises, 32,9 % aux ménages, 31,9 % aux collectivités locales et 0,2 % aux autres agents), dont 77 % octroyés par l'établissement de crédit local.

Du fait de la petite taille du Territoire et par conséquent du faible nombre d'entreprises, les variations de l'encours des crédits accordés aux entreprises sont erratiques. L'encours de ces crédits s'établit désormais à 2 150 millions de francs CFP, en hausse de 15,6 % par rapport à 2022. L'encours des crédits destinés aux ménages a augmenté entre 2013 et 2023, passant de 1,5 milliard en 2013 à 2,0 milliards de francs CFP à fin 2023.

⁴ Filiale de la BNP Paribas Nouvelle-Calédonie

Indicateurs entreprises	2013	2018	2023	Indicateurs ménages	2013	2018	2023
Actifs financiers (millions de F CFP)	1 806	2 347	3 093	Actifs financiers (millions de F CFP)	2 856	2 856	3 906
Concours bancaires ¹ (millions de F CFP)	2 370	767	1 683	Concours bancaires ¹ (millions de F CFP)	1 530	1 532	2 019
Part des crédits d'exploitation (%)	4,7	0,2	2,3	Part des crédits à la consommation (%)	81,7	96,3	90,0
Part des crédits d'investissement (%)	83,8	69,4	82,7	Part des crédits à l'habitat (%)	18,3	3,7	10,0
Part des crédits à la construction (%)	11,5	3,8	5,2				
Personnes morales en interdiction bancaire	14	15	4	Personnes physiques en interdiction bancaire	330	186	295

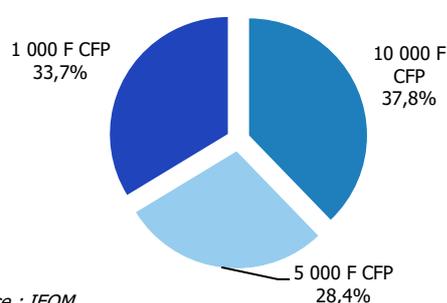
(1) Concours sur l'ensemble des établissements de crédits

Source : IEOM

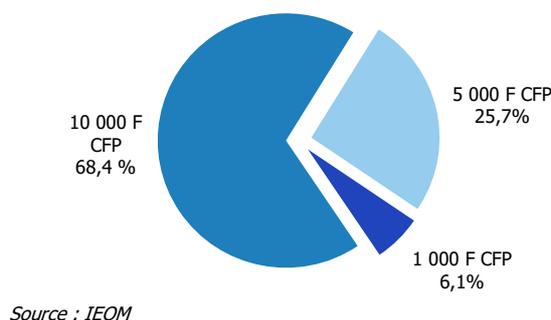
Circulation fiduciaire

Au 31 décembre 2023, l'émission nette cumulée de billets en francs CFP s'élève, toutes coupures confondues, à 758 203 unités pour une valeur totale de 4,3 milliards de francs CFP (contre 2,4 milliards à fin 2018 et 2,2 milliards fin 2013). Alors qu'elle ne représente qu'environ 20 % des billets en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, la coupure de 10 000 francs CFP demeure la valeur faciale dominante dans l'archipel, bien que sa part dans le volume des billets diminue sur les dix dernières années (44 % en 2013, 39 % en 2018 et 38 % en 2023). Cette composition de la circulation fiduciaire s'explique par un usage de la monnaie fiduciaire ancré dans les habitudes de paiement. Les espèces constituent un moyen de paiement accessible sur un Territoire où, d'une part, le nombre de détenteurs d'une carte bancaire est relativement faible (la BWF déclare 2 686 cartes bancaires à fin 2023) et où, d'autre part, la coutume tient une grande place, avec de nombreuses cérémonies où l'on offre des espèces⁵.

Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2023 (en volume)



Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 31 décembre 2023 (en valeur)



⁵ Les cérémonies coutumières (naissances, deuils, fêtes religieuses, communions...) donnent lieu à des échanges de biens et de monnaies (le billet de banque comme présent est très utilisé, et notamment les coupures de haute dénomination).

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2023 sauf indication contraire.